CITADIA

Département des Deux-Sèvres

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU VAL D'EGRAY

Règlement graphique

Surin
Partie Sud

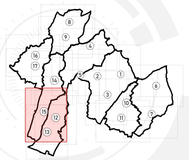

Approbation : 23/06/2020
Modification simplifiée n°1 : 17/01/2023

Le Président, J-P RIMBEAU

Échelle 1 : 5000è

0 100 200 m

DGFiP Cadastre® 01-2022
IGN BD TOPO® 2021

Plan n° 15 / 17

LEGENDE

- Limites communales
- Limites des zones
- UA Nom de zones
- Routes principales et secondaires
- Réseau hydrographique
- Surface en eau

Autres prescriptions

- Orientation d'aménagement et de programmation sectorielles
- OAP Densités
- OAP Loi Barnier
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du CU
- Périmètre commercial à préserver
- Périmètre délimité des abords

Eléments à protéger au titre de l'art. L151-19 du CU

- Boisements
- Arbre remarquable
- Eléments de patrimoine
- Haies
- Alignement d'arbres
- Murets

Eléments à préserver au titre de l'art. L151-23 du CU

- Zones humides
- Abords des cours d'eau

Risques et contraintes

- Zones inondables (AZI des Deux-Sèvres 1994 et 2008)
- Risque fort retrait et gonflement des argiles (BRGM)
- Zone non aedificandi
- Secteurs de nuisances sonores au titre de l'article R151-53 du CU
- Bande d'inconstructibilité (loi Barnier) au titre de l'article L111-6 du CU

Emplacements réservés

- Emplacement réservés

N°	Désignation	Surface (m²)	Références cadastrales	Bénéficiaire
15	Agrandissement du parking de l'école	521	B1071	Commune de Sainte-Ouenne
16	Déplacements des ateliers communaux	2109	B1111	Commune de Sainte-Ouenne
17	Agrandissement du cimetière	2582	ZA62	Commune de Sainte-Ouenne
18	Création d'un parc paysager	6100	C385 C397	Commune de Surin

UA : Centre-bourgs historiques
UAp : Centre-bourgs historiques patrimoniaux
UAj : Espaces verts paysagers à préserver
UB : Tissus de faubourgs
UBj : Espaces verts paysagers à préserver
UR : Zone résidentielle récente
URj : Espaces verts paysagers à préserver
UE : Zone d'équipement
UX : Zone économique
UXa : ZACOM de Champdenier
UXb : Zone économique de Monplaisir
UXc : Zones d'activités de proximité, à vocation majoritaire artisanale
AUH : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation d'équipement
AUX : Zone à urbaniser à vocation économique
AUXa : ZACOM de Champdenier
AUXb : Zone économique de Monplaisir
AUXc : Zones d'activités de proximité, à vocation majoritaire artisanale
A : Zone agricole
AP : Zone agricole protégée
AL, AR, AS, AX : STECAL en zone agricole
N : Zone naturelle
NP : Zone naturelle protégée
NL, NX, NS, NH : STECAL en zone naturelle